

Commune d'ETAIN

MARCHÉ DE TRAVAUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN RESEAU D'ASSAINISSEMENT D'EAUX USEES ET D'UN RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

RAPPORT DE PRÉSENTATION

1. Nature et étendue des besoins à satisfaire

La Commune d'Etain a procédé à un appel public à candidatures pour le Marché de Travaux de réhabilitation d'un réseau d'assainissement d'eaux usées et d'un réseau d'adduction d'eau potable au lotissement des Clairs-Chênes, qui se décompose en deux lots :

- Lot 1 : Travaux d'assainissement et d'A.E.P.
- Lot 2 : Chemisage d'une conduite d'assainissement

La Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt a été désignée en qualité de Maître d'œuvre par délibération du Conseil Municipal du 07.05.2004 pour la partie assainissement et par délibération du Conseil Municipal du 25.04.05 pour la partie adduction d'eau potable.

La société ACE BTP NOGENT a été désignée en qualité de Coordonnateur pour la Sécurité et la Protection de la Santé par délibération du Conseil Municipal du 10.07.2006.

L'estimation produite par le maître d'œuvre s'établit comme suit :

- Lot 1 : 522 949.00 € HT
- Lot 2 : 288 511.97 € HT

Le financement des travaux d'assainissement se fera pour partie par des aides du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et le reste sur les fonds propres de la commune. Celui des travaux d'adduction d'eau potable se fera pour partie par une aide du Conseil Général et le reste sur les fonds propres de la commune.

2. Procédure de passation de marché

Au vu de l'estimation produite par le maître d'œuvre, la collectivité a engagé un marché en procédure négociée tel que défini à l'article 35 du Code des Marchés Publics (décret 2006-975 du 01.08.2006).

L'avis d'appel public à candidatures a été transmis le 29.09.2006 à :

- Est Républicain (parution le 01.10.2006)
- BOAMP (parution le 07.10.2006)
- Moniteur des Travaux Publics (parution le 10.10.2006).

Les candidatures devaient être déposées avant le 27.10.2006 à 17h00.

3. Déroulement de la procédure :

Candidatures :

Suite aux différents avis parus dans l'Est Républicain, le BOAMP et le Moniteur des Travaux Publics, vingt quatre entreprises ont demandé à recevoir le Dossier de Consultation des Entreprises relatif à ce marché : S.A.S. MONTI, S.E.E.T.P. ROBINET, BERTHOLD S.A., KRUBA S.A.R.L., SLD Travaux Publics, S.A. VIDEO INJECTION, Gendry Service Location, TELEREP EST, VALENTIN, Groupe Segex, S.E.I.R.S. - TP, M3R, E.L.T.P., Phoenix Services, SADE, EUROVIA Lorraine,, S.M.C.E. REHA S.A.S., Muller Assainissement, S.A.S. NICORA, Bernard BOUR, INSITUFORM France, MTP, SOGEA EST et EHTP REHACANA.

Après examen des candidatures, quatre entreprises ont été destinataires du DCE pour les lots 1 et 2, neuf entreprises ont été destinataires du DCE concernant le lot n°1 et huit entreprises ont été destinataires du DCE concernant le lot n°2.

Offres :

A la date du 30.11.2006, 11 plis ont été enregistrés en Mairie : Muller Assainissement, Phoenix Services, M3R, BERTHOLD S.A., TELEREP EST, S.A.S. NICORA, SADE (2 plis), MTP, SOGEA EST et INSITUFORM France.

Le 07.12.2006, en présence du Maître d'œuvre, il a été procédé à l'ouverture des plis, l'agence de l'Eau Rhin-Meuse et le Conseil Général étaient excusés.

L'examen des offres a été fait selon le principe de l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction du critère unique du prix le plus bas.

Six offres ont été présentées pour le lot n°1 et sept offres ont été présentées pour le lot n°2.

Le classement suivant a été retenu :

Lot n°1 :	- MTP	Lot n°2 :	- M3R
	- SADE		- INSITUFORM
	- SOGEA EST		- TELEREP

Le 18.12.2006 à 19h30, le classement ci-dessus a été présenté à la Commission d'Appel d'Offres, qui l'a validé.

A l'issue de la réunion, les entreprises retenues par la Commission d'Appel d'Offres sont donc les suivantes.

Lot 1 - Travaux d'assainissement et d'A.E.P. :

MTP - 46b Rue du Maréchal Joffre - 54790 MANCIEULLES

Montant de l'offre retenue : **396 167.00 € HT**

Lot 2 - Chemisage d'une conduite d'assainissement :

M3R - 5 rue Ettore Bugatti - BP 71 LINAS - 91312 MONTLHERY Cedex

Montant de l'offre retenue : **81 807.50 € HT**

Fait à Etain, le 03.01.2007

Le Maire, Représentant de l'Entité Adjudicatrice
Jean PICART